

# Glossaire

**Affaiblissement de sens :** le sens d'un mot perd de sa force et devient plus faible avec le temps.

**Amincissement sémantique :** le sens d'un mot passe du concret à l'abstrait.

**Analyse componentielle :** appelée également *analyse sémique*, c'est une procédure développée au milieu du XX<sup>e</sup> siècle par les Américains, sous la coupe de la sémantique structurale, visant à établir la configuration des unités minimales de signification (composants sémantiques, *traits sémantiques* ou *sèmes*) à l'intérieur de l'unité lexicale. Il s'agit donc de l'analyse du sens d'un mot en traits de signification qui le composent. La perspective de la sémantique structurale qui considère que le sens d'un mot est formé de plusieurs unités de sens fonde la théorie de la sémantique componentielle.

**Analyse sémique :** voir *analyse componentielle*.

**Archilexème :** voir *hyperonyme*.

**Champ sémantique :** association d'un ensemble de termes du lexique (champ lexical) à un concept spécifique (champ conceptuel ou champ notionnel). La notion de champ sémantique est née de la structuration du lexique en microsystemes.

**Changements de sens :** évolution, modification ou transformation totale du sens des mots au fil du temps. Les changements de sens sont provoqués par des *restriction*, *extension*, *renforcement*, *affaiblissement*, *épaississement*, *amincissement* ou *déplacement du sens* référentiel.

**Classème :** ensemble des *sèmes génériques*.

**Connotation :** valeurs affectives d'un mot, d'une expression ou d'une phrase, résultant d'un ensemble de traits non dénotatifs. Ces valeurs sont instables et latentes et ne sont pas partagées par toute la communauté linguistique. Le sens connotatif regroupe le restant des traits [non dénotatifs], subjectifs et variables selon les contextes. La connotation est systématiquement opposée à la *dénotation*.

**Dénotation :** rapport instauré entre un signe linguistique et la classe d'objets du monde à laquelle il renvoie. La dénotation représente la partie de la signification d'une unité lexicale constituée par l'ensemble des traits qui permettent la

dénomination d'un *référent*, traits stables, non subjectifs et analysables hors discours.

**Déplacement de sens** : le sens d'un mot peut se déplacer d'un objet à un autre.

**Épaississement sémantique** : le sens d'un mot passe de l'abstrait au concret.

**Extension de sens** : le sens d'un mot s'élargit, et un ou des sens nouveaux viennent s'ajouter à celui ou à ceux qui existaient déjà.

**Hyperonyme** : appelé également *archilexème*. Terme qui signifie « nom superordonné » et qui, dans la série de mots formant le *champ sémantique*, est en mesure de se substituer à tous les autres. L'hyperonyme est superordonné à l'*hyponyme* qui lui est subordonné.

**Hyponyme** : Terme qui signifie « nom subordonné » ; il renvoie à une classe référentielle restreinte. L'hyponyme est subordonné à l'*hyperonyme*, qui lui est superordonné.

**Métaphore** : figure de style construite sur la base de ressemblances et d'analogies qui ont une existence réelle ou que le locuteur crée dans son discours. La métaphore est fondée sur la similitude des sens ou des référents permettant une substitution de termes. Elle se présente comme une comparaison implicite.

**Métonymie** : figure de style fondée sur un rapport de contiguïté ou de liaison qui permet une équivalence entre des termes. La métonymie est construite sur la base de la proximité des sens ou des référents rendant possible le remplacement d'un mot par un autre.

**Onomasiologie** : étude sémantique des dénominations qui part du concept pour rechercher les signes linguistiques qui lui correspondent. L'onomasiologie s'oppose à la *sémasiologie*.

**Pragmatique** : discipline linguistique chargée d'étudier les aspects du sens qui sont dépendants du contexte et de l'usage ; elle rend compte du sens des unités et des constructions linguistiques en fonction des usages auxquels celles-ci servent.

**Référent** : objet du monde (ou fragment de réalité extralinguistique) auquel le signe linguistique renvoie. Le référent ne faisant pas partie du mot, il est simplement ce que désigne celui-ci, ce à quoi il réfère, cela peut être un objet ou un être. Le référent correspond à une réalité extérieure au mental.

**Renforcement de sens** : le sens d'un mot devient plus fort avec le temps.

**Restriction de sens** : un mot ayant plusieurs sens peut voir un ou certains de ses sens disparaître.

**Sémantème** : ensemble des *sèmes spécifiques*.

**Sémantique** : discipline linguistique chargée de l'étude scientifique du *sens* ou de la *signification*.

**Sémantique structurale** : qualifiée de « structurale », la *sémantique*, dans la linguistique moderne, étudie le *sens* en tenant compte de la structure de la langue ; l'étude du *sens* ne se fait qu'à l'intérieur du système de signes que forme la langue. La *sémantique* opère alors dans le cadre de la conception structurale de la langue et traite le *sens* de chaque signe en relation avec le *sens* des autres signes appartenant au système de la langue. Ainsi, elle définit et décrit, d'une part, les systèmes auxquels appartiennent les unités lexicales, en classant celles-ci dans les *champs sémantiques*, d'autre part, la structure sémantique interne de chaque unité lexicale, en la décomposant en *traits sémantiques* pertinents.

**Sémasiologie** : étude sémantique des dénominations qui part des signes linguistiques pour aller vers la détermination du concept qui les englobent. La sémasiologie est toujours définie par opposition à l'*onomasiologie*.

**Sème** : appelé aussi *trait sémantique* ou *trait lexical*. Unité minimale de signification résultant de l'analyse des signifiés, le sème est considéré comme un trait distinctif établie par l'analyse sémantique, par une analogie avec la phonologie.

**Sème générique** : *sème* qui caractérise tout un *champ sémantique*.

**Sème spécifique** : *sème* qui distingue, à l'intérieur d'un *champ sémantique*, les différents mots.

**Sémème** : ensemble des *sèmes* correspondant à un mot. Le sémème est équivalent au signifié d'un mot.

**Sens** : valeur spécifique que prend la *signification* (ou le signifié) d'un signe linguistique dans une situation de communication particulière.

**Sens figuré :** sens second(s), sens secondaire(s) ou sens accessoire(s) d'un mot pouvant nécessiter une situation de communication spécifique pour être compris. Le sens figuré est opposé au *sens propre*.

**Sens propre :** sens premier ou sens fondamental d'un mot contenant les *traits sémiologiques* essentiels, par opposition au *sens figuré*.

**Signification :** présentée comme un synonyme du terme *signifié*, la signification correspond à une réalité psychologique, assimilée à ce que les philosophes appellent le concept.

**Synecdoque :** figure de style qui consiste à représenter un terme par un autre lorsque le deuxième est dans un rapport d'inclusion ou d'appartenance logique par rapport au premier. La synecdoque joue sur les relations de contiguïté entre objets du monde, en substituant le nom d'un élément par le nom d'un autre élément. Elle est considérée comme une *métonymie* spécifique permettant de donner une signification générale à un mot dont le *sens propre* a une signification particulière, ou inversement.

**Trait lexical :** voir *sème*.

**Trait sémantique :** voir *sème*.